

Attendu que ce tarif nous a livrés au régime des syndicats qui empêche dans une grande mesure la concurrence; et

Attendu que l'industrie agricole traverse une crise sérieuse et est incapable de résister à la tension occasionnée par le tarif et le régime des syndicats susdits, et attendu que l'industrie agricole représente la grande majorité de notre population; qu'il soit résolu.

Que le "Central Institute" demande respectueusement au gouvernement d'abaisser les droits sur les articles de nécessité première pour le cultivateur, tels que le fer, l'acier, le charbon, les cotonnades, les lainages, les caoutchoucs, les sucres, le maïs et le sel, de façon à soulager le cultivateur du fardeau excessif qui pèse actuellement sur lui.

Et aujourd'hui, nous avons eu la réponse du premier ministre et de son collègue à leur adresse, à leur demande raisonnable et modérée qu'une partie de l'excellent considérable à la disposition du gouvernement soit employée à soulager les cultivateurs du Canada, et cette réponse se trouve dans la déclaration qu'il faut élever les droits sur le fer, élever les droits sur les peintures employées en grande partie par les cultivateurs, qu'il faut élever les droits sur les lainages et que ces droits doivent être distribués de telle façon, au moyen de l'imposition de forts droits spécifiques, qu'ils soient particulièrement lourds pour la classe la plus pauvre du pays, celle qui fait une consommation nécessaire des articles sur lesquels l'imposition d'un droit spécifique est la cause de la plus grave injustice.

M. SPROULE: Tels que les peintures pour les clôtures.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Si mon honorable ami voulait parler plus haut, je lui répondrais, mais je n'entends pas toujours ce qu'il dit. Je ne veux pas faire fi de ce qu'il dit. On a dit dans cette chambre, on a dit dans les journaux ministériels, subventionnés et autres, que précisément la même situation existe aux Etats-Unis. C'est vrai. Précisément la même situation existe aux Etats-Unis, pire qu'ici même, parce que le régime de la protection y est en vigueur depuis plus longtemps.

M. BOWELL: C'est le pays auquel vous voulez nous unir.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Non, je ne veux pas m'unir à ce pays.

M. BOWELL: Commerciallement, j'entends.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je dis que, commerciallement, la proposition que je soutiens ici signifie, dans son acception la plus large, le libre-échange pour le Canada, et c'est pour cela que je la défends. Je ne veux pas que l'on croie un seul instant que je considère la politique néfaste et erronée du gouvernement, comme la seule cause de la situation désastreuse que je déplore. Ces causes sont multiples, quelques-unes échappent à notre contrôle et à celui du gouvernement, et je reproche plutôt à ce dernier, d'avoir faussement prétendu pouvoir éviter ces désastres, que d'en être la cause. Mais quelques-unes de ces causes proviennent de nous. Un facteur important, à tout événement, dont le cabinet est directement responsable, c'est cette odieuse taxation imposée à la population du Canada, et qui pèse surtout et plus lourdement sur la classe agricole. Non seulement cette taxation est énorme, mais il y a aussi à considérer que la taxation réelle est beaucoup plus élevée que la taxation nominale. Ce qu'il faut aussi considérer, ce sont les effets de cette taxation accumulée pendant un certain nombre d'années. Quelle a été notre taxation nominale pendant les

Sir RICHARD CARTWRIGHT.

dix dernières années expirée au 30 juin 1889? Pendant ces dix ans, de 1879 à 1889, la taxe nominale payée par le peuple canadien s'est élevée en tout à \$262,812,578. Voilà le chiffre de la taxation nominale versée dans le trésor. La taxation réelle, dans mon opinion, a été, pour le moins, de moitié plus élevée. Le ministre a prétendu cette après-midi qu'il croyait pouvoir se tirer d'affaire avec \$36,500,000 de dépenses annuelles à compte du fonds consolidé. Assurément, nous devrions pouvoir nous contenter de cette somme avec une population de cinq millions ou moins, lorsque nous voyons que les Etats-Unis, à la période la plus prospère de leur histoire, lorsqu'ils possédaient une population de 20,000,000, ont dépensé pour toutes les fins fédérales un peu moins de 23,000,000. Si l'honorable ministre veut se donner la peine de le constater, il verra qu'en 1845, les Etats-Unis avec 20,000,000 d'hommes ont dépensé moins de \$23,000,000 pour le même service qu'il croit pouvoir solder avec \$36,500,000 ou, disons \$32,500,000 si on en déduit les \$4,000,000 que nous payons aux provinces.

Le gouvernement économe du Canada dépense 50 pour cent de plus pour gouverner une population de 5,000,000, que les Etats-Unis pour administrer le gouvernement fédéral d'un pays de 20,000,000 d'âmes.

J'ai dit que je ne pouvais faire le calcul exact de la taxation réelle, car il est presque impossible de la déterminer. Je crois qu'elle n'est pas moins de 50 pour cent plus élevée que la taxation nominale et il est possible qu'elle soit beaucoup plus forte. Quoi qu'il en soit, prenons la taxation nominale elle-même, et voyons ce qui a lieu. Nous sommes taxés de \$30,000,000 par année. La moyenne des gages dans le pays, non seulement chez la classe agricole, mais aussi chez l'ouvrier ordinaire, dépasse rarement \$300 par année, et par homme, dans chaque famille, de sorte qu'actuellement, nous administrons les affaires si économiquement, qu'il nous faut prélever une somme de \$30,000,000, de quoi faire vivre 100,000 familles ou 500,000 individus dans un confort raisonnable et sans qu'ils aient besoin de faire aucun ouvrage. Si nous pouissions ce calcul plus loin, nous verrions qu'il faut au moins 30 jours de gages, en moyenne, de tous les ouvriers du Canada, pour subvenir aux dépenses du gouvernement fédéral. Si nous examinons la proportion des taxes payées par Ontario, et si nous prétendons, comme je crois qu'on peut le faire raisonnablement, que cette province paie les $\frac{2}{3}$ des taxes du pays, nous voyons que le total de 10 années de taxes payées par Ontario, équivalant aux $\frac{2}{3}$ de la valeur de toutes les terres d'Ontario, et d'un bout à l'autre de la province. Or, comme le savent tous ceux qui ont étudié cette question et comme l'honorable premier ministre l'a admis lui-même à plusieurs reprises, tout le fardeau retombe sur le sol. Ce fardeau peut être répartie sur les différentes classes pendant un certain temps, mais il finit par peser uniquement sur le sol et, si mes calculs sont exacts, si la dette hypothécaire sur les fermes d'Ontario est entre deux et trois cents millions de piastres, il y a plus qu'une simple coïncidence dans le fait que 10 années de taxation réelle équivalent à cette dette hypothécaire.

Mais le point sur lequel j'attire surtout l'attention de la chambre et du pays, c'est celui-ci: La droite prétend avec un semblant de raison qu'une